



---

**RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF À LA 56<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE SUR  
LES QUESTIONS FINANCIÈRES (RAPPORT DU TRÉSORIER)**

**11 DÉCEMBRE 2024**

**DOCUMENT 2 : PROPOSITION DE BUDGET POUR L'EXERCICE  
FINANCIER DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2025 AU 31 MARS 2026**

---

**PRÉAMBULE**

Il est rappelé à l'Assemblée Plénière que le 6<sup>ème</sup> objectif stratégique du plan stratégique du Forum (2024-2028) prévoit la « sécurisation des ressources financières pour assurer la durabilité ».

À cet égard, le Forum a déployé des efforts constants pour promouvoir la planification financière prudentielle afin de veiller à ce que les activités statutaires continuent d'être mises en œuvre et que les activités soient mises en œuvre avec l'organigramme allégé du personnel, soutenu par des détachements et des accords de consultance à court terme. Le Comité Exécutif (EXCO) a obtenu d'excellents résultats à cet égard et a veillé à ce que le Forum dispose de ressources suffisantes pour mener à bien ses activités statutaires et programmatiques, y compris les initiatives liées à la transformation du Forum.

Au cours du prochain exercice financier (du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026), le Forum continuera à suivre attentivement les orientations financières du Comité Exécutif, par l'intermédiaire du sous-comité des finances (SCF), qui se basent sur les éléments suivants :

- a) La nécessité pour le Comité exécutif d'exercer un contrôle efficace sur les opérations de l'institution et de surveiller en permanence les risques fiscaux et opérationnels afin d'améliorer son cadre prudentiel ;
- b) La nécessité de gérer les coûts en mettant en œuvre toutes les activités statutaires du Forum par une combinaison de réunions en ligne et en présentielle, avec l'effort de maintenir les réunions visibles telles que l'Assemblée plénière en présentielle ;
- c) l'obligation pour les parlements nationaux de continuer à contribuer à la participation de leurs membres, lorsque les réunions sont organisées

en présentielle, sauf lorsqu'une réunion est parrainée par des donateurs/ressources externes ;

- d) En outre, la pratique selon laquelle les parlements membres soutiennent la mise en œuvre des activités principales du Forum, telles que les assemblées plénières, les réunions du Comité exécutif et les réunions du Comité permanent, en facilitant la participation de leurs membres aux frais du Parlement, le cas échéant ;
- e) la poursuite des accords de détachement avec les parlements nationaux pour gérer les coûts des ressources humaines de l'organisation. En outre, le Secrétaire général continuera, avec l'accord du personnel concerné, à attribuer au personnel les tâches dont il est le mieux à même de s'acquitter, conformément à l'objectif d'efficacité opérationnelle ;
- f) Comme le prévoit le Plan stratégique, l'exploration de voies innovantes afin de gérer intelligemment les ressources financières du Forum.

La planification financière prudentielle garantit que le Forum est en mesure d'assurer la continuité de ses activités dans un avenir prévisible. Au fur et à mesure que le Forum parlementaire de la SADC progresse vers sa transformation en Parlement régional, il est devenu de plus en plus nécessaire d'assurer la viabilité financière de l'institution à court et à long terme, pour ses activités principales et les opérations du Secrétariat, principalement à partir de ressources générées en interne. À cet égard, bien que le financement externe soit souhaitable et apprécié, il est censé se concentrer sur les opérations non essentielles, en particulier compte tenu de la diminution du nombre de donateurs et de l'évolution de leurs priorités.

La proposition budgétaire pour l'exercice 2025/2026 tient compte de ce qui précède et est soumise par la présente à l'examen de l'Assemblée Plénière.

## **1.0. SOMMAIRE EXÉCUTIF**

- 1.1. Le Comité exécutif est invité à examiner la proposition de budget pour l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026.
- 1.2. La proposition de budget ne prévoit pas d'augmentation des contributions des membres en raison des préoccupations soulevées par les membres concernant la situation économique des pays membres dans le cadre de diverses priorités concurrentes. À cet égard, l'alternative consiste à affecter une partie des bénéfices non distribués au budget. Cette option n'est pas viable au-delà du prochain exercice financier, étant donné que le bilan au 31 mars 2024 (non audité) indique que les bénéfices non distribués s'élèvent actuellement à 13,28 millions de dollars namubiens. Ce montant sera probablement épuisé au cours du prochain exercice financier, car 5,5 millions de dollars namubiens ont déjà été alloués au

budget 2024/2025 et il est proposé que 6,5 millions de dollars namibiens soient alloués au budget pour l'exercice financier 2025/2026.

- 1.3. Il convient de noter que le montant de 6,5 millions de dollars namibiens alloué au budget à partir des bénéfices non distribués peut être assimilé à 433 333 dollars namibiens par député, ce qui signifie qu'en l'absence de réserves, la contribution actuelle de 1 501 500 dollars namibiens devrait être augmentée d'au moins 28 %. Ces 28 % ne tiennent pas compte de l'inflation et de toute autre augmentation des coûts.
- 1.4. Les membres sont informés qu'au niveau actuel des cotisations, le budget des salaires s'élève à lui seul à 18,34 millions de dollars namibiens, soit 87 % des cotisations obligatoires des membres, qui s'élèvent à 21 148 050 dollars namibiens. En l'absence de revenus alternatifs et d'affectation des bénéfices non distribués (réserves), cela signifie qu'il ne reste que 2,7 millions de dollars namibiens (13 %) disponibles pour les activités et opérations principales. Pour que les membres puissent mieux s'enquérir de la situation difficile, il convient de noter que le coût total d'une Assemblée plénière est supérieur à 1,5 million de dollars namibiens et qu'il s'agit donc du budget minimum alloué dans le cadre du financement du Forum Parlementaire de la SADC, d'autres sources de financement étant recherchées auprès des donateurs.
- 1.5. Comme les membres le savent, le Forum a également été affecté par la diminution du nombre de donateurs, ce qui a rendu très difficile l'obtention d'un financement externe. D'ores et déjà, le financement externe actuellement disponible, qui couvre intégralement la masse salariale de cinq postes clés de haut niveau, n'est disponible que jusqu'en octobre 2026. En outre, le financement externe ne devrait normalement pas couvrir les activités statutaires essentielles du Forum, telles que les réunions de l'Assemblée plénière, du Comité Exécutif et du Comité permanent ; il ne devrait pas non plus couvrir le fonctionnement du Secrétariat.
- 1.6. Le Secrétariat a souligné la menace qui pèse sur la continuité de l'institution dans le rapport du Trésorier depuis plus de deux ans. Comme indiqué au point 1.2, le budget actuel, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2025, comprenait une allocation de 5,5 millions de dollars namibiens des réserves aux recettes afin de couvrir les opérations de base du Forum et d'autres activités prioritaires pertinentes. Malgré cette allocation de 5,5 millions de dollars namibiens, l'excédent prévu au budget n'était que de 24 032 dollars namibiens.
- 1.7. Malgré les difficultés financières, l'institution est toujours requise de remplir efficacement son mandat, notamment en mettant en œuvre le plan stratégique 2024-2028 approuvé par la 54<sup>e</sup> assemblée plénière, et en garantissant son efficacité dans la transformation en un parlement de la SADC. Comme indiqué dans les rapports précédents, l'institution doit fonctionner sur un pied d'égalité avec d'autres organismes interparlementaires tels que le Parlement panafricain, l'EALA ou le

Parlement de la CEDEAO, afin de représenter les intérêts de la SADC aux niveaux international et mondial. Afin de remplir efficacement son mandat, le Forum doit donc conserver la capacité financière et les ressources nécessaires pour fonctionner de manière efficace et efficiente.

- 1.8. Dans ces conditions, bien que diverses mesures d'austérité et de gestion des coûts aient été mises en œuvre à ce jour et que la direction continue d'innover et de créer des opportunités pour réduire davantage les coûts et améliorer l'efficacité opérationnelle dans la mesure du possible, il est peut-être opportun que les membres envisagent sérieusement de revoir leurs contributions obligatoires et de proposer une solution durable et financièrement viable au-delà de sa transformation en Parlement régional. Et ce, nonobstant les mécanismes mis en place pour que le Forum Parlementaire de la SADC bénéficie de la confiance du Forum Parlementaire de la SADC et de son successeur.
- 1.9. Il est conseillé aux membres de noter qu'il est également important que toute augmentation des contributions ne soit pas perçue comme un résultat direct de la transformation, car cela pourrait avoir un impact négatif sur le processus ; à cet égard, le choix du moment est essentiel.

## **2.0. HYPOTHÈSES ET AUTRES CONSIDÉRATIONS**

### **2.1. Sources de financement**

Ce budget prévoit toutes les sources de financement connues et confirmées pour l'exercice 2025/2026.

### **2.2. Accent mis sur les ressources financières générées en interne**

**2.2.1.** Le Forum Parlementaire de la SADC et ses membres continuent de s'adapter au changement, compte tenu de l'évolution constante de l'environnement politique, économique, social et technique mondial. Comme indiqué dans les budgets des années précédentes, les tendances mondiales actuelles ont justifié de repenser la manière dont le Forum structure son budget, de sorte qu'il est progressivement devenu moins dépendant du financement des donateurs, ce dernier n'étant utilisé que comme filet de sécurité pour les projets thématiques, plutôt que pour la gestion de ses opérations de base.

**2.2.2.** Comme pour l'année 2024/2025, le budget pour 2025/2026 reconnaît l'absence de financement externe et se rabat sur ses ressources internes. L'inclusion des fonds des donateurs en tant que recettes dans le budget n'est faite qu'à des fins de consolidation et le montant exact est ensuite inclus dans les dépenses, de sorte que l'effet net sur le budget est nul.

### **2.3. Mode de fonctionnement/mise en œuvre des activités**

**2.3.1.** Le budget pour l'exercice 2025/2026 garantit que les activités du Forum sont menées dans le cadre des fonds provenant des contributions

obligatoires annuelles et des bénéfiques non distribués, avec une contribution en nature accrue de la part des parlements membres, le cas échéant.

2.3.2. Conformément à la résolution du Comité exécutif, lors de sa réunion du 13 novembre 2021, à Johannesburg, en Afrique du Sud, et aux résolutions ultérieures prises par le Comité Exécutif et l'Assemblée plénière, il est proposé qu'au cours de l'exercice financier 2025/2026, certaines des réunions statutaires de l'institution continuent à se tenir en présentielle, tandis que d'autres se tiendront virtuellement comme suit :

2.3.2.1. Il est proposé que les 57e et 58e assemblées plénières se tiennent en présentielle.

2.3.2.2. Il est proposé qu'une seule réunion du comité exécutif se tienne en présentielle, les réunions supplémentaires du Comité Exécutif se tiendront virtuellement. Le budget prévoit une réunion en présentielle et trois réunions virtuelles.

2.3.2.3. Toutes les réunions des sous-comités du Comité Exécutif se tiendront virtuellement (CSF, RH et CPD, affaires juridiques et parlementaires). Le budget prévoit deux réunions virtuelles pour chaque sous-comité.

2.3.2.4. Il est proposé que les réunions des commissions permanentes, du RPMLOC et de la CPPR se tiennent toutes virtuellement, à moins qu'un financement externe ne soit disponible pour des réunions en présentielle. A cet égard, les membres souhaiteront peut-être noter que certaines commissions permanentes peuvent tenir des réunions physiques tandis que d'autres ne pourront tenir que des réunions virtuelles. Le budget prévoit deux réunions virtuelles pour chacune des cinq commissions permanentes, le RPMLOC et le RWPC.

2.3.2.5. Pour toutes les réunions en présentielle, une disposition sera prise pour faciliter la participation par le biais d'une plateforme virtuelle (système hybride).

## **2.4. Contribution en nature des parlements membres**

Conformément à la politique établie par le Forum Parlementaire de la SADC, les coûts de participation des membres à l'Assemblée Plénière et aux autres réunions en présentielle sont pris en charge par les parlements membres, à moins qu'un financement externe ne soit disponible.

## **2.5. Émoluments du personnel**

2.5.1. L'institution continue de reconnaître le rôle clé que joue le secrétariat dans la gestion, la durabilité et la croissance de l'institution. Un secrétariat composé d'un personnel hautement qualifié et professionnel est essentiel au succès de l'institution, en particulier compte tenu de son statut régional. C'est la force du Secrétariat et l'ossature solide des

ressources humaines du Forum qui, en grande partie, rendent le Forum attractif pour recevoir des financements de la part de donateurs. Le budget pour 2025/2026 prévoit le maintien du personnel actuel, à l'exception de cinq postes clés de haut niveau financés par la Suède dans le cadre du projet de gouvernance en matière de SDSR, de VIH SIDA.

2.5.2. En outre, le financement de la Suède ne couvrira que les cinq postes clés de la structure du secrétariat approuvée jusqu'en octobre 2026, et ne couvrira donc que l'exercice financier 2025/2026. Au-delà, le Forum doit réexaminer cette dotation en personnel et proposer une alternative durable pour l'avenir.

2.5.3. Les parlements sont encouragés à continuer à détacher du personnel pour des postes identifiés, dans le cadre de la politique de détachement et des lignes directrices fournies par le Secrétariat. Tout détachement sera toutefois à la charge totale des parlements membres.

## **2.6. Réseautage et visibilité**

Au fur et à mesure que le Forum se transforme en Parlement régional, il y a eu une demande croissante pour que le Forum participe aux réunions d'autres organismes parlementaires régionaux et mondiaux tels que la SADC, le PAP, l'APC et l'UIP afin de promouvoir la collaboration et la visibilité. En outre, il est prévu que l'équipe de travail sur la transformation, composée de membres du secrétariat de la SADC et du secrétariat du Forum Parlementaire de la SADC, continue de se réunir, conformément à la résolution du 41<sup>e</sup> sommet des chefs d'État et de gouvernement et du conseil des ministres de la SADC, qui s'est tenu en août 2021 au Malawi.

## **2.7. Facteurs de coûts et contexte**

2.7.1. Les coûts des biens et services continuent d'augmenter en raison de l'inflation et de la dépréciation du rand sud-africain/dollar namibien par rapport aux principales devises telles que la livre sterling et le dollar américain. Malheureusement, l'inflation et la dépréciation des monnaies s'étendent à presque tous les pays d'Afrique australe et ont un impact sur les coûts des activités de l'institution, dont la plupart se déroulent dans les pays membres, conformément à la tradition du Forum Parlementaire de la SADC.

2.7.2. Comme pour la proposition de budget 2024/2025, l'approche adoptée pour la préparation de la proposition de budget 2025/2026 a été prudente. Le Secrétariat a continué à faire preuve d'innovation pour assurer la gestion des coûts, qui a heureusement été renforcée par les nouveaux développements dans les STIC, tels que l'amélioration des engagements virtuels, les dispositions relatives au travail à distance et l'intelligence artificielle. En outre, la priorité a été donnée aux activités principales du Forum.

## **2.8. Évaluation des risques**

### **2.8.1. Risque majeur : les émoluments du personnel**

2.8.1.1. Il convient de souligner que le modèle économique des organisations d'un niveau similaire à celui du Forum a toujours été de disposer d'une structure salariale solide, capable d'attirer des professionnels d'élite à rejoindre l'organisation, d'autant plus que peu de personnes possèdent les compétences spécialisées requises pour interagir avec les parlements et renforcer les capacités des députés. Comparativement, la masse salariale du Forum reste bien inférieure à celle d'autres organisations interparlementaires ou d'autres organes de la SADC tels que le Secrétariat de la SADC. Le modèle économique des organisations interparlementaires en général exige que les institutions maintiennent une structure salariale compétitive afin de préserver certaines compétences cruciales pour maintenir l'organisation à flot et la rendre attrayante pour les partenaires de mise en œuvre, les collaborateurs et les donateurs et investisseurs potentiels.

2.8.1.2. La proportion de la masse salariale par rapport aux recettes globales de l'organisation, y compris le financement par des donateurs, a été au maximum de 30 % au cours des dernières années. Toutefois, sans le financement des donateurs, le pourcentage des salaires par rapport aux contributions des membres s'élève désormais à 87 %, contre 82,5 % dans le budget 2024/2025.

### **2.8.2. Viabilité financière et continuité de l'exploitation:**

2.8.2.1. Le budget proposé pour 2025/2026 présente un excédent prévisionnel minimal de seulement 64 036 dollars namibiens, malgré l'utilisation des réserves. Il est donc impératif que les membres examinent la situation financière de l'institution compte tenu de la résolution de ne pas augmenter les contributions des membres face à l'augmentation constante des coûts due à l'inflation, à la dépréciation de la monnaie locale, à la hausse des taux d'intérêt et à l'absence de financement de la part des donateurs. La proposition de budget 2024/2025 soumise à la 54<sup>e</sup> Assemblée plénière en décembre 2023 indiquait déjà que d'ici 2026, une stratégie devait être mise en œuvre pour faire face aux risques pesant sur la continuité de l'exploitation. *La présente proposition budgétaire offre donc l'occasion d'aborder la question avec toute l'urgence requise.*

## **3.0. PROPOSITION DE BUDGET 2025/2026**

3.1. La proposition de budget pour l'exercice 2025/2026 est jointe en **Annexe B001 avec les tableaux A à C et 1 à 19 à l'appui**. Retrouvez ci-dessous le tableau récapitulatif du budget principal.

<b>Prévisions des revenus et dépenses budgétaires</b>					
poste NO.	DÉPENSES /REVENU CATÉGORIE	BUDGET APPROUVÉ 2024-2025 N\$	DISPOSITION Budgetaire 2025-2026 N\$	AUGMENTATION/ (REDUCTION) N\$	AUGMENTATION/ (REDUCTION) %
	<b>REVENU</b>				
A	Contributions obligatoires annuelles	21,148,050	21,148,050	-	0%
B	Intérêts à Courus a recevoir	480,000	480,000	-	0%
C	Autres Revenus	5,500,000	6,500,000	1,000,000	18%
D	Financement des Donateurs	-	31,763,340	31,763,340	
	<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>27,128,050</b>	<b>59,891,390</b>	<b>32,763,340</b>	<b>121%</b>
	<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>2,978,206</b>	<b>3,248,186</b>	<b>269,979</b>	<b>9%</b>
1	Les Frais Administratifs et Frais de Bureau	1,027,560	1,197,000	169,440	16%
2	Les Frais de Communication	462,955	522,120	59,165	13%
3	Les charges financières	673,381	594,066	(79,316)	-12%
4	Les Coûts de fonctionnement – Véhicules	120,000	144,000	24,000	20%
5	Les Dépenses professionnelles, juridiques et d'expertise	190,000	160,000	(30,000)	-16%
6	Les Voyages, Indemnités et Transport	201,000	243,000	42,000	21%
7	Les Frais d'Audit Externe et Interne	214,500	180,000	(34,500)	-16%
8	Les Frais d'assurance	88,810	208,000	119,190	134%
		-			
	Les Salaires du personnel du Forum	17,450,285	18,341,020	890,735	5%
9	Les Salaires du personnel du Forum	17,450,285	18,341,020	890,735	5%
		-			
	<b>LES DÉPENSES DIRECTS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5,388,056</b>	<b>5,213,794</b>	<b>(174,262)</b>	<b>-3%</b>
10	Assemblée Plénière	2,999,676	3,003,046	3,370	0%
11	Comité Exécutif	442,740	485,548	42,808	10%
12	Commission des affaires parlementaires/sous-comité	452,000	424,480	(27,520)	-6%
13	Les Réunions du Comité Directeur	590,000	444,480	(145,520)	-25%
14	Autres Dépenses de l'Organe Politique	339,000	212,240	(126,760)	-37%
15	Coûts de Traduction des Langues	76,000	234,560	158,560	209%
16	Dépenses d'Appui au Programme	488,640	409,440	(79,200)	-16%
17	Mission d'Observation des Elections	-	-	-	
		-			
	<b>AUTRES charges non récurrentes</b>	<b>1,287,470</b>	<b>1,261,014</b>	<b>(26,456)</b>	<b>-2%</b>
18	Dépenses en capital	505,477	387,705	(117,772)	-23%
	Fonds pour éventualités	30,000	30,000	-	0%
19	Remboursement du Pret Hypothécaire	498,453	558,894	60,442	12%
20	Vehicle:Remboursement du Pret pour voiture	253,541	284,415	30,874	12%
	Projet SDSR, VIH et SIDA		31,763,340	31,763,340	
	Projet SDSR, VIH et SIDA		31,763,340	31,763,340	
	<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>27,104,018</b>	<b>59,827,354</b>	<b>32,723,337</b>	<b>121%</b>
	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>24,032</b>	<b>64,036</b>	<b>40,003</b>	<b>166%</b>

**4.0. NOTES SUR LE BUDGET : RECETTES BUDGÉTISÉES**

**4.1. L'article 21 des statuts du Forum Parlementaire de la SADC prévoit ce qui suit en ce qui concerne ses sources de financement**

Les finances du Forum proviennent des sources suivantes :

- (a) les contributions annuelles obligatoires des parlements membres, qui sont déterminées par l'Assemblée Plénière sur recommandation du Comité Exécutif ;
- (b) subventions ou dons des gouvernements, de la SADC, d'autres organisations internationales et d'institutions caritatives, y compris des groupements parlementaires internationaux ;
- (c) diverses activités de collecte de fonds approuvées par l'Assemblée Plénière sur recommandation du Comité Exécutif ; et
- (d) toute autre source approuvée par l'Assemblée Plénière.

**4.2 RÉSUMÉ DES RECETTES BUDGÉTISÉES**

poste NO.	DÉPENSES /REVENU CATÉGORIE	BUDGET	DISPOSITION	AUGMENTATION/	AUGMENTATION/
		APPROUVÉ	Budgetaire	(REDUCTION)	(REDUCTION)
		2024-2025	2025-2026		
		N\$	N\$	N\$	%
	REVENU				
A	Contributions obligatoires annuelles	21,148,050	21,148,050	-	0%
B	Intérêts à Courus a recevoir	480,000	480,000	-	0%
C	Autres Revenus	5,500,000	6,500,000	1,000,000	18%
D	Financement des Donateurs	-	31,763,340	31,763,340	
	TOTAL PARTIEL	27,128,050	59,891,390	32,763,340	121%

**4.3. Recettes totales : N\$ 59 891 390**

Les recettes totales s'élèvent à 59 891 390 dollars namibiens. Sur ce montant, 21 148 050 dollars namibiens proviennent des contributions obligatoires des membres, 6 500 000 dollars namibiens des réserves, 480 000 dollars namibiens des intérêts estimés des investissements et 31 763 340 dollars namibiens des fonds des donateurs. Les 31 763 340 dollars namibiens font l'objet d'un budget distinct et le montant total est donc considéré comme une dépense.

**4.4. Contributions obligatoires : N\$21 148 050**

Les contributions obligatoires des membres s'élèvent à 21 148 050 dollars namibiens pour l'exercice financier 2025/2026, chacun des quatorze pays membres contribuant à hauteur de 1 501 500 dollars namibiens par an. La contribution des Seychelles est fixée à 127 050 dollars namibiens par an.

#### **4.5. Intérêts des placements N\$ 480 000**

Cette estimation est basée sur les intérêts perçus lors du placement des contributions des membres sur un compte bancaire rémunéré, conformément à la politique établie par le Forum Parlementaire de la SADC. Le montant des intérêts dépend des flux de trésorerie qui déterminent le montant qui peut être investi. Il est donc important que les parlements membres versent leurs contributions plus tôt dans l'année financière, en particulier au cours des trois premiers mois.

#### **4.6. Affectation des bénéfices non répartis N\$ 6 500 000**

Les autres revenus constituent une proposition d'affectation des bénéfices non répartis de 6 500 000 dollars namibiens.

- (i) Les bénéfices non distribués au 31 mars 2024 s'élevaient à 13,28 millions de dollars namibiens. Sur ce montant, 5,5 millions de dollars namibiens ont été alloués au budget pour l'exercice 2024/2025. À cet égard, seuls 6,5 millions de dollars namibiens sont disponibles pour le budget de l'exercice 2025/2026. Comme indiqué dans le résumé analytique, les bénéfices non distribués seront très probablement épuisés au cours de l'exercice 2025/2026.
- (ii) La proposition d'affecter les bénéfices non répartis au budget est rendue nécessaire par l'insuffisance des contributions obligatoires des membres pour couvrir les opérations de base, et le manque de financement externe pour les activités des comités permanents et des programmes, le réseautage et les processus d'élaboration des politiques.

#### **4.7. Financement des donateurs : N\$ 31 763 340**

- (i) L'inclusion de 31 763 340 dollars namibiens de fonds de donateurs en tant que recettes dans le budget a pour but de faciliter la consolidation des états financiers vérifiés uniquement. À cet égard, le montant exact de 31 763 340 dollars namibiens est ensuite inclus dans les dépenses, ce qui a un effet net nul sur le budget.
- (ii) *La prise en compte des fonds des donateurs permet également de comparer la contribution des donateurs aux contributions des parlements membres. Il convient de noter que les fonds des donateurs représentent 150 % des contributions des membres.*
- (iii) Les budgets et les dépenses des donateurs sont compilés et rapportés séparément selon les accords respectifs signés.

**5.0. NOTES SUR LE BUDGET : DÉPENSES BUDGÉTISÉES**

**5.1. Les dépenses budgétisées sont résumées dans l'annexe ci-dessous :**

DÉPENSES /REVENU	BUDGET	DISPOSITION	AUGMENTATION/	AUGMENTATION/
CATÉGORIE	APPROUVÉ	Budgetaire	(REDUCTION)	(REDUCTION)
	2024-2025	2025-2026		
	N\$	N\$	N\$	%
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	2,978,206	3,248,186	269,979	9%
Les Salaires du personnel du Forum	17,450,285	18,341,020	890,735	5%
<b>LES DÉPENSES DIRECTS DE FONCTIONNEMENT</b>	5,388,056	5,213,794	(174,262)	-3%
AUTRES charges non récurrentes	1,287,470	1,261,014	(26,456)	-2%
Projet SDSR, VIH et SIDA		31,763,340	31,763,340	
<b>TOTAL PARTIEL</b>	27,104,018	59,827,354	32,723,337	121%
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	24,032	64,036	40,003	166%

**5.2. Dépenses totales budgétisées : N\$59 827 354**

5.2.1. Les dépenses totales inscrites au budget s'élèvent à **59 827 354 dollars namibiens**, contre 27 104 018 dollars namibiens dans le budget 2024/2025. L'augmentation de 121 % est principalement due à l'inclusion de 31 763 340 dollars namibiens de dépenses des donateurs à des fins de consolidation.

5.2.2. L'excédent des recettes sur les dépenses est négligeable (64 036 dollars namibiens), après la constitution d'un fonds de réserve de 30 000 dollars namibiens seulement.

**5.3. Émoluments du personnel : N\$18 341 020**

5.3.1. Le budget total proposé pour les émoluments du personnel s'élève à 18 341 020 dollars namibiens, ce qui représente une augmentation de 890 735 dollars namibiens (5 %) par rapport au budget de l'exercice 2024/2025, qui s'élevait à 17 450 285 dollars namibiens. Comme indiqué au point 2.5 ci-dessus, le budget pour 2025/2026 prévoit le maintien de quinze membres du personnel actuel. Cependant, cinq postes principaux sont financés par le projet SDSR pour un coût de 7 millions de dollars namibiens par an.

5.3.2. En outre, afin de mieux gérer la masse salariale, il est proposé que le poste de responsable des langues françaises reste vacant au cours de

l'exercice 2025/2026, l'option privilégiée étant d'externaliser les missions auprès d'interprètes et de traducteurs externes. Cela permettra d'économiser 990 000 dollars namibiens et de faire en sorte que l'augmentation du budget des salaires à partir de 2024/2025 ne soit que de 5 % au lieu de 10,8 %. À cet égard, le fonctionnaire chargé des langues portugaises, qui parle également couramment le français, continuera d'être engagé pour apporter son aide en français si nécessaire, en plus de la sous-traitance.

5.3.3. La structure des salaires est ajustée chaque année en fonction de l'IPC et de l'augmentation des échelons (recommandations des exercices d'évaluation des emplois et de révision des salaires approuvées par le Comité Exécutif lors de sa réunion du 12 et 13 novembre 2021). L'IPC (Indice des prix à la consommation) moyen pour la Namibie pour les douze mois allant d'octobre 2023 à septembre 2024 est de 4,88 %, tandis que les échelons augmentent de 2 %.

5.3.4. Deux postes clés sont toujours vacants, à savoir deux secrétaires de comité et deux gestionnaires de programme (HSDSP, GEWAYD). Les postes vacants ne peuvent pas être pourvus car la situation financière est telle que la base de revenus actuelle ne peut pas couvrir les salaires supplémentaires. En outre, les contrats pour tout personnel supplémentaire en plus de ceux déjà prévus ne peuvent être garantis pour la durée minimale requise de cinq ans, à moins qu'il n'y ait une augmentation des contributions obligatoires des membres ou que d'autres sources de financement soient assurées. Toutefois, étant donné que les contrats de cinq ans ne peuvent être garantis, la disposition relative à l'emploi temporaire a été invoquée afin d'offrir une certaine souplesse quant à la durée du contrat. Les contrats d'emploi temporaire sont déjà prévus par l'article 7.2.4 du règlement administratif du Forum.

#### **5.4. Frais généraux administratifs : N\$3 248 186**

5.4.1. Le budget prévoit des frais généraux administratifs d'un montant total de 3 248 186 dollars namibiens, contre 2 978 206 dollars namibiens dans le budget de l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 9 %. Le Secrétariat poursuivra les mesures de gestion des coûts déjà en place afin de s'assurer que les dépenses restent dans les limites du budget. Les frais généraux administratifs sont destinés au fonctionnement du Secrétariat et comprennent les frais généraux de bureau, les frais de communication, les frais de fonctionnement des véhicules à moteur, les frais de voyage et les indemnités de subsistance, les frais d'audit et d'assurance. Les détails sont les suivants :

5.4.1.1. Frais administratifs et de bureau (1 197 000 dollars namibiens)

Le budget des frais administratifs et de bureau augmente de 16 %, passant de 1 027 560 à 1 197 000 dollars namibiens. Cette ligne budgétaire couvre un large éventail de catégories de dépenses,

notamment la promotion de l'image de marque, la sécurité, l'eau et l'électricité, les frais de réparation et d'entretien, la publicité et les fournitures de bureau, entre autres. Ces provisions ont été réduites au minimum.

5.4.1.2. Dépenses de communication et de TIC (N\$522,120)

Le budget a été augmenté de 13 %, passant de 462 955 dollars namibiens à 522 120 dollars namibiens. Les TIC sont devenues de plus en plus nécessaires pour la conduite normale des affaires et ont largement contribué à garantir que les réunions se déroulent sans les restrictions des réunions physiques. D'autre part, les frais de téléphone et autres frais de communication seront strictement gérés. Les coûts comprennent le téléphone, les licences annuelles et les services d'assistance pour Internet, Zoom et Microsoft, Sage Accounting Package et Softline VIP Payroll Package.

5.2.1.3. Dépenses financières (594 066 dollars namibiens)

La provision est réduite de 12 %, passant de 673 381 à 594 066 dollars namibiens.

La majeure partie de cette provision est constituée par les intérêts sur l'hypothèque de la résidence du SG, qui s'élèvent à 464 895 dollars namibiens. Sont également inclus dans cette ligne budgétaire les intérêts sur le prêt pour le véhicule, les frais bancaires et la provision pour pertes de change.

5.4.1.4. Frais de fonctionnement du véhicule (144 000 dollars namibiens)

Cette ligne budgétaire couvre les dépenses courantes, telles que le carburant et l'entretien, du véhicule personnel du SG. La provision a été augmentée de 20 %, passant de 120 000 à 144 000 dollars namibiens, compte tenu du fait que le véhicule a vieilli et qu'il peut entraîner des coûts d'entretien plus élevés.

5.4.1.5. Honoraires, conseils et frais juridiques (160 000 dollars namibiens)

Le budget proposé est réduit de 16 %, passant de 190 000 à 160 000 dollars namibiens. Le budget prévoit une provision pour les services juridiques et une provision pour l'élaboration de la politique et la production de rapports pertinents.

5.4.1.6. Voyages, indemnités journalières et transports (243 000 dollars namibiens)

Le montant a été augmenté de 21 %, passant de 201 000 à 243 000 dollars namubiens. Ce budget est destiné à la participation à des réunions au niveau régional et international qui ne sont pas prévues par ailleurs dans le cadre des activités statutaires et de programme.

5.4.1.7. Frais d'audit (180 000 dollars namubiens)

L'allocation est réduite de 214 500 à 180 000 dollars namubiens sur la base des honoraires d'audit réels proposés pour l'année par Grand Namibia, l'auditeur externe.

5.4.1.8. Frais d'assurance (88 810 dollars namubiens)

Ce budget couvre les primes d'assurance pour tous les actifs assurés de la SADC PF et a augmenté de 134%, passant de N\$88.810 à N\$208.000 sur la base des primes réelles et en raison de l'ajout du mobilier, de l'équipement et du nouveau personnel à l'assurance.

5.4.1.9. Le tableau ci-dessous présente le budget des dépenses pour les frais généraux administratifs pour 2025/2026 et le compare aux provisions approuvées pour 2024/2025.

poste NO.	DÉPENSES /REVENU CATÉGORIE	BUDGET APPROUVÉ 2024-2025 N\$	DISPOSITION Budgetaire 2025-2026 N\$	AUGMENTATION/ (REDUCTION) N\$	AUGMENTATION/ (REDUCTION) %
	<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>2,978,206</b>	<b>3,248,186</b>	<b>269,979</b>	<b>9%</b>
1	Les Frais Administratifs et Frais de Bureau	1,027,560	1,197,000	169,440	16%
2	Les Frais de Communication	462,955	522,120	59,165	13%
3	Les charges financières	673,381	594,066	(79,316)	-12%
4	Les Coûts de fonctionnement – Véhicules	120,000	144,000	24,000	20%
5	Les Dépenses professionnelles, juridiques et d'expertise	190,000	160,000	(30,000)	-16%
6	Les Voyages, Indemnités et Transport	201,000	243,000	42,000	21%
7	Les Frais d'Audit Externe et Interne	214,500	180,000	(34,500)	-16%
8	Les Frais d'assurance	88,810	208,000	119,190	134%

**5.5. Dépenses opérationnelles directes : N\$ 5 213 794**

5.5.1. Les dépenses opérationnelles directes représentent l'activité principale du Forum et comprennent les réunions statutaires de tous les organes. Le budget total a été réduit de 3 %, passant de 5 388 056 dollars namubiens en 2024/2025 à 5 213 794 dollars namubiens pour l'exercice 2025/2026.

5.5.2. La diminution du budget total des dépenses opérationnelles directes entraîne une réduction du nombre de réunions physiques et du personnel de soutien du Secrétariat. Il convient de noter que les principaux coûts directs des réunions virtuelles sont les coûts d'interprétation et de traduction.

5.5.3. Réunions de l'Assemblée Plénière (NS\$ 3 003 046)

Le budget de l'Assemblée plénière a été augmenté de 0,1 %, passant de 2 999 676 à 3 000 046 dollars namubiens. Cette augmentation est insignifiante. Le budget prévoit deux assemblées plénières d'un montant moyen de 1,5 million de dollars namubiens chacune. Le secrétariat assurera le service des réunions avec un nombre minimal de personnes et un nombre réduit de jours, dans le cadre d'une mesure de gestion des coûts. Cela impliquera que le Parlement hôte mette à disposition davantage de personnel de soutien pour assister le Secrétariat. Les coûts comprennent les frais d'interprétation et de traduction, les frais de transcription et de transcripteur, les frais de déplacement, les frais de documentation et les frais liés aux médias, à la communication et à la promotion de l'entreprise.

5.5.4. Réunions du Comité exécutif et des sous-comités (485 548 dollars namubiens et 424 480 dollars namubiens)

Le budget des réunions du Comité Exécutif, qui s'élève à 485 548 dollars namubiens, a augmenté de 10 % par rapport aux 442 740 dollars namubiens : Le budget du Comité Exécutif prévoit qu'une seule réunion du comité exécutif se tiendra physiquement, tandis qu'il est proposé d'en tenir deux virtuellement. Toutes les réunions des sous-comités du Comité Exécutif se tiendront virtuellement, avec un budget de 424 480 dollars namubiens, soit une réduction de 6 % par rapport au budget 2024/2025 de 452 000 dollars namubiens.

5.5.5. Réunions de la commission permanente (444 480 dollars namubiens)

Le budget des réunions des comités permanents a été réduit de 25% par rapport au budget 2024/2025 de 590.000 dollars namubiens. Ceci est dû au fait que certaines réunions des comités permanents seront financées par le projet SRHR, à savoir le FANRCA et le HSDSP. Tous les comités financés dans le cadre de ce budget se réuniront virtuellement, à moins qu'un financement alternatif provenant de sources externes ne soit assuré. Il est prévu que les comités se réunissent deux fois seulement.

5.5.6. Autres organes politiques (RPMLOC et RWPC) (N\$212,240)

Le budget pour les autres organes politiques de N\$212.240 a considérablement diminué de 37% par rapport à N\$339.000. Cela s'explique par le fait que le RPMLOC bénéficie d'un financement externe

provenant du projet SRHR. Toutes les réunions sont budgétisées pour être tenues virtuellement. Le budget prévoit que les comités ne se réunissent que deux fois.

#### 5.5.7. Frais de traduction (N\$234.560)

Cette ligne budgétaire couvre les frais généraux de traduction. Le budget a considérablement augmenté de 209 %, passant de 76 000 dollars namubiens, sur la base de la tendance observée au cours de l'exercice 2024/2025, au cours duquel les coûts de traduction réels ont été très élevés. En outre, les coûts de traduction des documents pour les réunions statutaires et les activités programmées sont également budgétisés sur les lignes budgétaires des réunions et activités spécifiques.

#### 5.5.8. Soutien au programme (N\$409,440)

Le budget est réduit de 16 %, passant de 488 640 dollars namubiens. Ce budget est nécessaire pour assurer la participation au sommet de la SADC et aux réunions connexes et pour participer à d'autres activités qui favorisent la mise en réseau dans le cadre du programme de transformation. La transformation de l'IP de la SADC en un Parlement régional continue d'être une priorité, d'où ce budget au titre de l'appui au programme. La participation aux réunions d'autres organes parlementaires régionaux/mondiaux tels que l'UIP et l'APC sera également imputée au soutien au programme. La réduction du budget est due au fait que certains coûts seront financés par le projet SRHR. Les mesures nécessaires de gestion des coûts comprendront la réduction du nombre de voyageurs, encourageant ainsi la participation par des moyens virtuels lorsque cela est possible, l'utilisation des options de voyage les plus économiques et la réduction des jours de réunion.

#### 5.5.9. Budget des missions d'observation électorale

Le budget pour le financement initial des missions d'observation des élections a malheureusement été supprimé du budget 2025/2026 en raison du manque de soutien de la part des parlements membres pour apporter des contributions à l'observation des élections en 2023 et 2024.

#### 5.5.10. Le tableau ci-dessous présente le budget des dépenses opérationnelles directes pour 2025/2026 et le compare aux provisions approuvées pour 2024/2025.

poste	DÉPENSES /REVENU	BUDGET	DISPOSITION	AUGMENTATION/	AUGMENTATION/
NO.	CATÉGORIE	APPROUVÉ	Budgetaire	(REDUCTION)	(REDUCTION)
		2024-2025	2025-2026		
		N\$	N\$	N\$	%
	<b>LES DÉPENSES DIRECTS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5,388,056</b>	<b>5,213,794</b>	<b>(174,262)</b>	<b>-3%</b>
10	Assemblée Plénière	2,999,676	3,003,046	3,370	0%
11	Comité Exécutif	442,740	485,548	42,808	10%
12	Commission des affaires parlementaires/sous-comité	452,000	424,480	(27,520)	-6%
13	Les Réunions du Comité Directeur	590,000	444,480	(145,520)	-25%
14	Autres Dépenses de l'Organe Politique	339,000	212,240	(126,760)	-37%
15	Coûts de Traduction des Langues	76,000	234,560	158,560	209%
16	Dépenses d'Appui au Programme	488,640	409,440	(79,200)	-16%
17	Mission d'Observation des Elections	-	-	-	

## **5.6. Dépenses en capital : N\$387 705**

5.6.1. Le budget des dépenses d'investissement prévoit l'achat de divers équipements TIC, notamment des ordinateurs portables et la mise à niveau des serveurs, ainsi que l'achat de mobilier et d'équipements de bureau. Le budget a été réduit de 23 %, passant de 505 477 dollars namibiens en 2024/2025 à 387 705 dollars namibiens. Cela s'explique par le fait que la plupart du mobilier de bureau et certains équipements ont été achetés en 2024. Le budget comprend l'équipement audio et vidéo TIC nécessaire pour garantir que la salle de conférence peut être utilisée efficacement pour des réunions et des ateliers pour des groupes plus restreints afin de gérer les coûts.

## **5.7. Montant pour imprévus 30 000 dollars namibiens**

Un montant minimal de 30 000 dollars namibiens est prévu pour faire face à d'éventuelles circonstances imprévues.

## **5.8. Remboursement de l'hypothèque 558 894 dollars namibiens**

Le montant principal des remboursements hypothécaires à Nedbank pour la résidence officielle du secrétaire général s'élève à 558 894 dollars namibiens en 2025/2026, contre 498 453 dollars namibiens en 2024/2025. Ce chiffre est basé sur le calendrier réel fourni par la NEDBANK. Les intérêts annuels à payer sont prévus dans la ligne budgétaire des charges financières.

## **5.9. Remboursement du prêt pour le véhicule 284 415 dollars namibiens**

Un montant annuel de remboursement du prêt de 284 415 dollars namibiens sur le montant principal du véhicule du secrétaire général a été prévu sur la base de l'échéancier réel fourni par la FNB. Le montant en 2024/2025 était de 253 541 dollars namibiens. Les intérêts payables par an sont prévus dans la ligne budgétaire des charges financières.

## **6.0. CONSIDÉRATIONS ESSENTIELLES**

### **6.1. Hiérarchisation des activités**

6.1.1. Au cours de l'exercice 2023/2024, le Forum poursuivra la restructuration de ses opérations afin d'améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité de ses activités statutaires et programmatiques. Il est important que les activités statutaires telles que les assemblées plénières, les réunions du Comité Exécutif et des commissions permanentes se tiennent sans faille.

6.1.2. Il est essentiel de veiller à ce que d'autres activités prioritaires, telles que celles visant à transformer le Forum Parlementaire de la SADC en un parlement régional, soient également mises en œuvre.

6.1.3. Un personnel motivé est également essentiel pour atteindre les objectifs du Forum. À cet égard, il est important que la structure des salaires reste compétitive et alignée sur celle d'autres institutions de niveau similaire. Dans l'intervalle, le Forum continuera à demander le détachement de postes auprès des parlements membres et à recruter par le biais de contrats de travail temporaires, tels que des contrats de 6 mois ou d'un an, qui peuvent être renouvelés à chaque fois pour la même période.

6.1.4. Mobilisation des ressources : La mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources peut impliquer des réunions avec diverses parties prenantes afin de renforcer les efforts et de garantir les résultats. Malheureusement, le financement des donateurs est nécessaire car le Forum ne peut pas dépendre entièrement des contributions des membres pour ses activités liées au programme. Cela a été clairement démontré dans le budget pour 2025/2026 qui présente un excédent minime.

### **6.2. Flux de trésorerie : Importance du paiement en temps voulu des contributions**

6.2.1. Il est de la plus haute importance que les contributions annuelles obligatoires soient versées en temps voulu. En outre, le règlement des arriérés est devenu une question urgente, car il a désormais un impact négatif sur la trésorerie.

6.2.2. Les parlements qui ont des arriérés de paiement sont invités à les régler en priorité afin de faciliter un flux de trésorerie sain. Les parlements

sont également invités à envisager le paiement des contributions au cours du premier semestre de l'exercice financier afin de faciliter la planification et l'investissement.

## **7.0. RECOMMANDATIONS A L'INTENTION DE L'ASSEMBLEE PLENIERE**

**7.1. L'Assemblée Plénière est invitée à examiner et à approuver le budget p l'exercice financier allant du 1<sup>er</sup> Avril 2025 au 31 Mars 2026.**

**7.2. L'Assemblée Plénière est invitée à examiner le risque auquel fait face la continuité d'exploitation, celui d'être compromise au-delà de l'exercice 2025/2026, compte tenu de l'épuisement des réserves et de l'insuffisance du niveau actuel des contributions obligatoires des membres pour les opérations de base. À cet égard, l'Assemblée Plénière est informée que le document 3 contient une proposition d'augmentation des contributions obligatoires des membres à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2026.**

### Pièces jointes :

- Annexe BOO1 : Résumé du budget
- Annexe B002 : Tableau de financement prévisionnel du 1er avril 2025\_au 31 mars 2026
- Annexes A à C et 1 à 19 : Annexes budgétaires détaillées

**Budget global pour l'année 01 avril 2025 - 31 mars 2026**

**Annexes budgétaires A à C et 1 à 19**

<b><u>Budget global pour l'année 01 avril 2025 - 31 mars 2026</u></b>		
<b><u>Index</u></b>		
B001	Prévisions des revenus et dépenses du budget	
A	Revenus Annuelles	
B	Intérêts à recevoir	
C	Autres Revenus	
<b><u>Détails de budget:</u></b>		
1	Les Frais Administratifs et Frais de Bureau	
2	Les Frais de Communication	
3	Les charges financières	
4	Les Coûts de fonctionnement – Véhicules	
5	Les Dépenses professionnelles, juridiques et d'expertise	
6	Les Indemnités de voyages et Transport	
7	Les Frais d'Audit	
8	Les Frais d'assurance	
9	Les Salaires du personnel du Forum	
10	Les Dépenses de l'Assemblée Plénière	
11	Les Réunions du Comité Exécutif	
12	Commission des affaires parlementaires/sous-comité	
13	Les Réunions du Comité Directeur	
14	Les Autres Dépenses de l'Organe Politique	
15	Les Coûts de Traduction des Langues	
16	Les Dépenses d'Appui au Programme	
17	Budget dépenses Capital	
18	Détail Renboursement du Pret Hypothécaire	
19	Prêt de véhicule	

**B001**

## BUDGET PRINCIPAL de l'ANNEE qui se termine le 31 mars 2026

## Prévisions des revenus et dépenses budgétaires

poste NO.	DÉPENSES /REVENU CATÉGORIE	BUDGET APPROUVÉ 2024-2025 N\$	DISPOSITION Budgetaire 2025-2026 N\$	AUGMENTATION/ (REDUCTION) N\$	AUGMENTATION/ (REDUCTION) %
	<b>REVENU</b>				
A	Contributions obligatoires annuelles	21,148,050	21,148,050	-	0%
B	Intérêts à Courus a recevoir	480,000	480,000	-	0%
C	Autres Revenus	5,500,000	6,500,000	1,000,000	18%
D	Financement des Donateurs	-	31,763,340	31,763,340	
	<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>27,128,050</b>	<b>59,891,390</b>	<b>32,763,340</b>	<b>121%</b>
	<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>2,978,206</b>	<b>3,248,186</b>	<b>269,979</b>	<b>9%</b>
1	Les Frais Administratifs et Frais de Bureau	1,027,560	1,197,000	169,440	16%
2	Les Frais de Communication	462,955	522,120	59,165	13%
3	Les charges financières	673,381	594,066	(79,316)	-12%
4	Les Coûts de fonctionnement – Véhicules	120,000	144,000	24,000	20%
5	Les Dépenses professionnelles, juridiques et d'expertise	190,000	160,000	(30,000)	-16%
6	Les Voyages, Indemnités et Transport	201,000	243,000	42,000	21%
7	Les Frais d'Audit Externe et Interne	214,500	180,000	(34,500)	-16%
8	Les Frais d'assurance	88,810	208,000	119,190	134%
		-			
	Les Salaires du personnel du Forum	17,450,285	18,341,020	890,735	5%
9	Les Salaires du personnel du Forum	17,450,285	18,341,020	890,735	5%
		-			
	<b>LES DÉPENSES DIRECTS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>5,388,056</b>	<b>5,213,794</b>	<b>(174,262)</b>	<b>-3%</b>
10	Assemblée Plénière	2,999,676	3,003,046	3,370	0%
11	Comité Exécutif	442,740	485,548	42,808	10%
12	Commission des affaires parlementaires/sous-comité	452,000	424,480	(27,520)	-6%
13	Les Réunions du Comité Directeur	590,000	444,480	(145,520)	-25%
14	Autres Dépenses de l'Organe Politique	339,000	212,240	(126,760)	-37%
15	Coûts de Traduction des Langues	76,000	234,560	158,560	209%
16	Dépenses d'Appui au Programme	488,640	409,440	(79,200)	-16%
17	Mission d'Observation des Elections	-	-	-	
		-			
	<b>AUTRES charges non récurrentes</b>	<b>1,287,470</b>	<b>1,261,014</b>	<b>(26,456)</b>	<b>-2%</b>
18	Dépenses en capital	505,477	387,705	(117,772)	-23%
	Fonds pour éventualités	30,000	30,000	-	0%
19	Remboursement du Pret Hypothécaire	498,453	558,894	60,442	12%
20	Vehicle:Remboursement du Pret pour voiture	253,541	284,415	30,874	12%
	Projet SDSR, VIH et SIDA		31,763,340	31,763,340	
	Projet SDSR, VIH et SIDA		31,763,340	31,763,340	
	<b>TOTAL PARTIEL</b>	<b>27,104,018</b>	<b>59,827,354</b>	<b>32,723,337</b>	<b>121%</b>
	<b>EXCÉDENT (DÉFICIT)</b>	<b>24,032</b>	<b>64,036</b>	<b>40,003</b>	<b>166%</b>

**ANNEXE A**

**CONTRIBUTIONS ANNUELLES POSPOSEES DES ÉTATS MEMBRES**

<b>ETAT MEMBRE</b>	<b>CONTRIBUTIONS PROPOSEES 2023/24</b>
	<b>ZAR</b>
ANGOLA	1,501,500
BOTSWANA	1,501,500
RDC	1,501,500
LESOTHO	1,501,500
MADAGASCAR	1,501,500
MALAWI	1,501,500
ILE MAURICE	1,501,500
MOZAMBIQUE	1,501,500
NAMIBIE	1,501,500
AFRIQUE DU SUD	1,501,500
SWAZILAND	1,501,500
TANZANIE	1,501,500
ZAMBIE	1,501,500
ZIMBABWE	1,501,500
*SEYCHELLES	127,050
<b>TOTALS</b>	<b>21,148,050.00</b>

**Chiffres des 12 Annees Précédentes:**

	<b>%</b>	<b>N\$</b>
2013/14		1,200,000
2014/15	8%	1,300,000
2015/16	10%	1,430,000
2016/17	0%	1,430,000
2017/18	0%	1,430,000
2018/19	0%	1,430,000
2019/20	0%	1,430,000
2020/21	5%	1,501,500
2021/22	0%	1,501,500
2022/23	0%	1,501,500
2023/24	0%	1,501,500
2024/25	0%	1,501,500

<b>ANNEXE B</b>		
<b>INTÉRÊTS À RECEVOIR</b>		
SOURCE	Montant par mois	annuelle
COMPTE D'INVESTISSEMENT NEDBANK	40,000.00	480,000.00
<b>ANNEXE C</b>		
<b>AUTRE REVENUS</b>		
SOURCE	MONTANT N\$	
RÉSERVES ACCUMULÉES	6,500,000.00	
<b>TOTAL</b>	<b>6,500,000.00</b>	

PROGRAMME	Lignes Budgetaires des dépenses	Montant N\$	Montant N\$
<b>1.00</b>	<b>Les frais d'administration</b>		<b>1,197,000</b>
1.01	<b>Promotion de l'entreprise</b>		230,000
	▶ Drapelets et Drapeaux des pays	50,000	
	▶ Materiel promotionnel	120,000	
	▶ Annual Report of SADC PF	45,000	
	▶ Carte de visite	15,000	
1.02	<b>Rafraîchissements pour le bureau: Thé et café</b>		75,000
	▶ Thé et café	36,000	
	▶ Eau minérale	27,000	
	▶ Déjeuners et dîners des visiteurs	12,000	
1.03	<b>Cadeaux et dons</b>		5,000
	▶ Cadeaux divers aux visiteurs	5,000	
	▶ Donations à divers/promoteurs	-	
1.04	<b>Impression et papeterie</b>		86,000
	▶ Papeterie régulière (papier, stylos et dossiers)	36,000	
	▶ Papeterie pro forma (ordres, CA, GRN, etc)	6,000	
	▶ Cartouches de toner d'imprimeur	36,000	
	▶ Divers articles de papeterie non spécifié	8,000	
1.05	<b>Sécurité: locaux du bureau</b>		12,000
	▶ Group 4: Mensuel-a l'etage	7,800	
	▶ Group 4: Mensuel - au sous-sol	4,200	
1.06	<b>Sécurité : Maisons du personnel</b>		12,000
	▶ Résidence-SG Surveillance des alarmes	7,800	
	▶ Résidence-SG Systeme d'alarm	4,200	
1.07	<b>Abonnements, journaux et magazines</b>		18,000
	▶ Abonnement ACCA: FAO	8,000	
	▶ Abonnement CIMA :	8,000	
	▶ Abonnement New Era: 2 papers per day	1,000	
	▶ Abonnement The Namibian : 2 papers per day	1,000	
1.11	<b>Formation</b>		-
	▶ Formation locale	-	
	▶ Formation Regionale & Internationale	-	
1.12	<b>L'eau et l'électricité</b>		105,600
	▶ Residence: SG	105,600	
1.13	<b>L'eau et l'électricité</b>		-
	▶ Bureau	-	
1.14	<b>R &amp; M: Immeuble et propriété de bureaux</b>		57,800
	▶ Matériel informatique (accessoires etc.)	20,000	
	▶ Meubles et garnitures	6,000	
	▶ Divers routine d'entretien	7,800	
	▶ Entretien de bâtiment	24,000	
1.15	<b>R &amp; M: Ménage du Building et de la maison</b>		42,000
	▶ Piscine et jardin: Residence du SG	24,000	
	▶ entretien régulier	18,000	
1.16	<b>Frais de bureau Divers</b>		6,000
	▶ Couverts, vaisselle, calculatrices	6,000	
1.17	<b>Congé à la maison: Personnel régionalement recruté</b>		90,000
	▶ l' employé 1- 4 membres de la famille	35,000	
	▶ l' employé 2- 2 membres de la famille	20,000	
	▶ l' employé 3- 4 membres de la famille	-	
	▶ l' employé 4- 4 membres de la famille	-	
	▶ Déménagement de l'employé		
	vacances	35,000	
1.18	<b>Frais recrutement</b>		-
1.19	<b>location,Taux, ordures, système d'égouts et honoraires de corporation</b>		108,000
	▶ Residence: Secretaire General	108,000	
1.20	<b>Office frais de nettoyage</b>		72,000
	▶ Produits d'entretien	36,000	
	▶ Autres consommables d'hygiène (tissus, vadrouilles, e	36,000	
1.21	<b>Coûts de photocopiage</b>		117,600
	▶ Frais mensuels: Minolco	69,600	
	▶ Charge de Phocopies: Minolco	48,000	
1.22	<b>Publicité</b>		24,000
	▶ Publicité dans les journaux	24,000	
1.23	<b>Travail à la journée occasionnel</b>		36,000
	▶ Services de nettoyage	36,000	
	▶ Services du conducteur/chauffeur	-	
1.24	<b>Renforcement des systèmes clés, des procédures et des processus clés</b>		
	Automatisation du système de gestion des ressources humaine	100,000	100,000
	APP Automatisation des Programmes Pléniers, Communicatio	-	
	Mise à niveau du serveur et support des systèmes TIC		
	Forum d'analyse comparative avec (UIIP)		

Calendrier	Ligne Budgetaire des dépenses		Montant N\$	Montant Totaux
<b>2.00</b>	<b>Frais de Communication</b>			<b>522,120</b>
2.01	Les factures de téléphone-bureau		30,000	30,000
2.02	Téléphone Location-offices			4,000
	▶ Standard téléphonique	MTC	4,000	
2.03	Courier			12,000
	▶ Frais de courrier expresse	Telecom	12,000	
2.04	Frais E-mail/Internet			80,000
	▶ Connectivité d'Internet		80,000	
2.05	Tarifs postaux			2,500
	▶ Timbre-poste	Nampost	1,500	
	▶ Renouvellement de la boite privée	Nampost	1,000	
2.06	Téléphone maisons-Residence du personnel			54,000
	▶ SG-Locations	Telecom	12,000	
	▶ SG-Factures	Telecom	24,000	
	▶ SG-Internet		18,000	
	<b>Ordinateurs renouvellement annuel des licences</b>		-	339,620
	▶ Licence pour zoom		64,800	
	▶ licences logiciel de comptabilité ACCPAC		65,000	
	▶ package VIP Softflin licences de paie		84,000	
	▶ Permis de Microsoft		125,820	

PROGRAMME	Lignes Budgetaires des dépenses	Montant N\$
<b>3.00</b>	<b>Charges financières</b>	<b>594,066</b>
3.01	<b>Charges Financières</b>	60,000
	▶ Compte principal	
3.02	<b>intérêt du prêt / remboursement</b>	
	▶ Residence du Secrétaire général	464,895
	▶ Prêt de voiture	22,171
3.03	<b>Les pertes de change: Réalisées</b>	20,000
	▶ fluctuations de change	
3.04	<b>Les pertes de change: latentes</b>	15,000
	▶ fluctuations de change	
3.05	<b>Ajustements et radiations d'année en cours</b>	6,000
	▶ Radiations et ajustements divers	
3.06	<b>Ajustements et radiations des annéeantérieures</b>	6,000
	▶ Radiations et ajustements divers	
<b>4.00</b>	<b>Frais de fonctionnement et de transport de véhic</b>	<b>144,000</b>
4.01	<b>Carburant et huile</b>	72,000
	▶ Coûts de carburant et de l'huile	
4.02	<b>Coûts de maintenance</b>	72,000
	▶ Coûts de maintenance courants	
	▶ Remplacement de pneu	
<b>5.00</b>	<b>Dépenses professionnelles, juridiques et d'exe</b>	<b>160,000</b>
5.01	<b>Honoraires</b>	60,000
	▶ Honoraire-général légal	
5.02	<b>Honoraires de consultation</b>	
	▶ plan stratégique	100,000

	Ligne budgétaire de dépense	Montant N\$	Montant N\$
<b>6.00</b>	<b>Indemnités de voyages et Transport</b>		<b>243,000</b>
<b>6.01</b>	<b>Missions dans la région</b>		
	▶ Tarifs aériens	96,000	
	▶ Perdiems	60,000	
	▶ Logement	72,000	
	▶ Location de voiture	12,000	
	▶ D'autres frais de voyage	3,000	
<b>7.00</b>	<b>Frais d'Audit</b>		<b>180,000</b>
<b>7.01</b>	<b>Frais d'Audit</b>		
	▶ Frais d'Audit	180,000	

<b>8.00 Dépenses d'assurance</b>		<b>208 000</b>
8.01	Bâtiments et ménage : Résidence de la SG	12 000
8.02	Assurance vie de groupe - démembrement	102 000
8.03	Argent	6 000
8.04	Véhicule automobile	15 000
8.5	Véhicule non automobile	55 000
8.06	Propriétaires de maison	18 000

Ligne budgétaire de dépense		Montant N\$ 2024-2025	Montant N\$ 2025-2026
<b>9.00 Émoluments du personnel</b>		<b>17,434,339.94</b>	<b>18,341,019.95</b>
9.01	Salaires de base	8,206,535.28	8,803,004.35
9.02	Allocations logement	1,731,829.01	1,858,935.68
9.03	Aide médicale	2,077,653.24	2,248,094.64
9.04	Allocation d'utilités	123,401.34	129,423.32
9.05	Allocation de voiture	1,017,247.25	1,091,804.17
9.06	Allocation de divertissement	27,920.54	29,283.07
9.07	Allocation d'éducation	1,118,078.81	1,198,478.86
9.08	Allowance de téléphone portable	80,853.75	84,799.41
9.09	Gratuity	2,051,633.82	1,986,310.02
9.10	Assignment allowance	490,630.17	524,864.37
9.11	Travailleur Domestique	35,622.17	76,215.49
9.12	Supplémentaire	28,995.60	30,410.64
9.13	Congé	341,938.97	183,395.92
9.14	Externalisation Resource Humain	-	-
		<b>17,332,339.94</b>	<b>18,245,019.95</b>
Autre avantage			
9.15	Régime d'indemnités de décès des employ	<b>102,000.00</b>	<b>96,000.00</b>
<b>TOTAL INCL AUTRES AVANTAGES</b>		<b>17,434,339.94</b>	<b>18,341,019.95</b>
		2024/2025	2025-2026

**TABLEAU 10 : BUDGET DE L'ASSEMBLÉE  
PLÉNIÈRE**

	1 ÈRE ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE	2ÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE	TOTAL
	\$N	\$N	\$N
<b>TOTAL DES COÛTS DE RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE</b>	<b>1 501 523</b>	<b>1 501 523</b>	<b>3 003 046</b>
<b>Coûts du Secrétariat</b>	<b>588 115</b>	<b>588 115</b>	<b>1 176 230</b>
<b>Personnel du Secrétariat</b>			
Prix des billets d'avion	120 000	120 000	240 000
Hébergement	267 494	267 494	534 989

Indemnités journalières	200 621	200 621	401 242
		-	-
<b>Frais de transcription</b>	<b>109 722</b>	<b>109 722</b>	<b>219 443</b>
		-	-
<b>Anglais, français et portugais</b>		-	-
Prix des billets d'avion	8 000	8 000	16 000
Hébergement	16 718	16 718	33 437
Indemnités journalières	13 003	13 003	26 006
Frais	72 000	72 000	144 000
		-	-
<b>Frais d'interprétation;</b>	<b>323 686</b>	<b>323 686</b>	<b>647 373</b>
		-	-
<b>Anglais, Français et Portugais</b>		-	-
Prix des billets d'avion	32 000	32 000	64 000
Hébergement	66 874	66 874	133 747
Indemnités journalières	52 013	52 013	104 026
Frais	172 800	172 800	345 600
		-	-
<b>Coûts des médias et de la communication</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Coûts des médias et de la communication</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>40 000</b>
		-	-
<b>Frais de traduction</b>	<b>430 000</b>	<b>430 000</b>	<b>860 000</b>
		-	-
Rapports à l'Assemblée plénière	400 000	400 000	800 000
Bulletin d'information et dépliants	30 000	30 000	60 000
		-	-
<b>Imprévus</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>60 000</b>
Imprévus	30 000	30 000	60 000

SCHEDULE	Expenditure Budget Line	Value
		<b>N\$</b>
<b>11.00</b>	<b>Comité exécutif Total</b>	<b>485,548.00</b>
	<b>Frais des réunions presentielle</b>	
	<b>(Voyage et hébergement pour les députés et le personnel de soutien par les parlements)</b>	<b>325,428.00</b>
11.01	Tarifs aériens	30,000.00
11.02	Logement	56,808.00
11.03	Communication	1,500.00
11.04	Coûts de traduction	54,000.00
11.05	Coûts de traduction et d'interprétation	69,120.00
11.06	Indemnité du personnel de soutien	2,000.00
11.07	Coûts de conférence	72,000.00
11.08	Support TIC pour réunion hybride	40,000.00
	<b>Virtual meeting costs only for 2 meetings, 1 day each</b>	<b>160,120.00</b>
11.07	Coûts de traduction	90,000.00
11.08	Coûts de traduction et d'interprétation	69,120.00
11.09	Soutien administratif	1,000.00
<b>12.00</b>	<b>TOTALCOMITÉ DIRECTEUR</b>	<b>424,480.00</b>
<b>12.00</b>	<b>Commission parlementaire des affaires (FSC,LSC,HR,PB)</b>	
	<b>Reunion Presentielle</b>	
12.01	Coûts de traduction	144,000.00
12.02	Coûts d'interprétation	276,480.00
12.03	Soutien administratif	4,000.00
<b>13.00</b>	<b>Réunions des Comités permanents</b>	
	<b>(Voyage et hébergement pour les députés et le personnel de soutien par les parlements membres)</b>	<b>444,480.00</b>
13.01	Coûts de traduction	144,000.00
13.02	Coûts d'interprétation	276,480.00
13.03	Soutien administratif	24,000.00
<b>14.00</b>	<b>Autres Dépenses de l'Organe Politique/RWPC, RMLC</b>	
	<b>(Voyage et hébergement pour les députés et le personnel de soutien par les parlements membres)</b>	<b>212,240.00</b>
14.01	Coûts de traduction	72,000.00
14.02	Coûts d'interprétation	138,240.00
14.03	Soutien administratif	2,000.00
<b>15.00</b>	<b>Frais de traduction et d'interprétation</b>	<b>234,560.00</b>
15.01	Coûts d'interprétation	
	► Engagement d'interprètes	34,560.00
15.02	Frais de traduction	
	► Traduction de documents - externalisation	200,000.00

<b>16.0.DÉPENSES D'APPUI AU PROGRAMME</b>			<b>409,440</b>
16.01	Missions en dehors de la région		255,000
	▶ Tarifs aériens		60,000
	▶ Perdiems		172,800
	▶ Transport		16,200
	▶ autre frais voyage		6,000
16.02	Activités de transformation		154,440
	▶ Tarifs aériens		30,000
	▶ Perdiems		108,000
	▶ Transport		10,800
	▶ autre frais voyage		5,640

**17. BUDGET DES INVESTISSEMENTS**

<b>Mobilier de bureau</b>	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire ESTIMATION POUR 2025</b>	<b>TOTAL DU BUDGET</b>
Bureau et chaises	2	15 000	30 000
Armoires de classement	2	8 800	17 600
Autre équipement de cuisine	1	2 000	2 000
Photos et cadrage	1	30 000	30 000
<b>TOTAL DU MOBILIER DE BUREAU</b>			<b>79 600</b>
<b>Budget TIC</b>			
	<b>Quantité</b>	<b>Prix unitaire ESTIMATION POUR 2025</b>	<b>TOTAL DU BUDGET</b>
Ordinateurs portables (25 000 par unité)	3	25 000	75 000
Mise à jour de la vidéosurveillance (5 caméras)	5	1 500	7 500
<b>Mises à niveau du serveur</b>			
Mise à niveau du stockage des serveurs (10TB)	3	3 300	9 900
Stockage à distance (6TB)	3	4 000	12 000
ASI (alimentation sans interruption)	1	10 500	10 500
Commutateur à 48 ports	1	8 500	8 500
<b>Amélioration de la salle de conférences</b>			
Microphones / haut-parleurs à guirlande sans fil	1	15 250	15 250
Ordinateur portable	1	9 000	9 000
Combiné clavier-souris sans fil	1	400	400
Skyworth 70" UHD		12 000	12 000
Montage au plafond pour téléviseur usage intensif	1	2 861,10	2 861,10

<b>ANNEXE 18 Pret Hypothécaire</b>			
	SCH 18 empréstimo à habitação		
Mois	Capital	Intérêt	Total
Avril 25	43,409	41,907	85,316
Mai 25	45,171	40,145	85,316
Juin 25	44,274	41,041	85,316
Julliet 25	46,017	39,299	85,316
Auot 25	45,156	40,160	85,316
Septembre 25	45,597	39,719	85,316
Octobre 25	47,309	38,006	85,316
Novembre 25	46,505	38,811	85,316
Decembre 25	48,196	37,120	85,316
Janvier 26	47,430	37,886	85,316
Fevrier 26	47,893	37,423	85,316
Mars 26	51,937	33,379	85,316
<b>TOTAL</b>	<b>558,894</b>	<b>464,895</b>	<b>1,023,789</b>

<b>ANNEXE 19 Pret pour voiture</b>			
	SCH 19 empréstimo de carro		
Mois	Intérêt	Capital	Total
Avril 25	2,963	22,586	25,549
Mai 25	2,727	22,821	25,549
Juin 25	2,490	23,059	25,549
Julliet 25	2,249	23,299	25,549
Auot 25	2,007	23,542	25,549
Septembre 25	1,762	23,787	25,549
Octobre 25	1,514	24,035	25,549
Novembre 25	1,263	24,285	25,549
Decembre 25	1,010	24,538	25,549
Janvier 26	755	24,794	25,549
Fevrier 26	497	25,052	25,549
Mars 26	2,935	22,614	25,549
<b>TOTAL</b>	<b>22,171</b>	<b>284,415</b>	<b>306,586</b>